



FICHE PROGRAMME

Habilitation électrique — Indice H0 / B0 Exécutant

Formation de recyclage — Travaux d'ordre non électrique

DURÉE

7 heures (1 jour)

MODALITÉ

Présentiel

EFFECTIF

4 à 10 stagiaires



OBJECTIF DE LA FORMATION

Exécuter en toute sécurité des opérations et des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques, dans le respect de la norme NF C18-510.

Repérer les environnements ou locaux à risque électrique, se déplacer, évoluer et manipuler le matériel et l'outillage de façon adaptée, et rendre compte de son activité.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

PUBLIC : Personnel non électricien devant intervenir dans des locaux présentant un risque électrique et dont le titre d'habilitation doit être renouvelé : plombiers, serruriers, agents d'entretien, agents de surveillance, et tout salarié concerné.

PRÉREQUIS : Avoir suivi et validé une formation initiale à l'habilitation électrique H0 - B0, et être muni de son titre d'habilitation en cours de validité.

Le renouvellement de l'habilitation électrique est recommandé selon une périodicité de 3 ans.



COMPÉTENCES VISÉES

- Refaire le point sur les risques électriques liés au travail.
- Identifier les zones à risques et adopter la bonne conduite pour maîtriser ces risques.
- Revoir la conduite à tenir face à un incident ou un accident d'origine électrique.



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes

La formation s'ouvre par un recueil des attentes et un retour d'expérience des stagiaires. Elle alterne ensuite exposés théoriques et ateliers pratiques (répartition indicative : 60 % théorie / 40 % pratique).

Moyens techniques et équipements de protection



PC ou tablette et vidéoprojecteur, ressources multimédia et paperboard. TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, poste HTA selon le site, moyens de balisage et de signalisation, gants isolants et équipements de protection individuelle.



Dispositifs de verrouillage et de condamnation utilisés lors des ateliers de consignation.

Moyens humains

Formateur qualifié, expérimenté sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Les moyens de compensation nécessaires sont étudiés au cas par cas avec le référent handicap de Karukera Formation.



PROGRAMME DE LA FORMATION



Module 1 — Refaire le point sur les risques électriques liés au travail

- La tension, le courant et les grandeurs électriques de base.
- Les risques liés à l'électricité et les principaux accidents du travail associés.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Le classement des installations et des domaines de tension.
- Rappel sur les travaux non électriques réalisés en environnement basse tension.
- Rappel sur les travaux non électriques réalisés en environnement haute tension.



Module 2 — Identifier et adopter la bonne conduite pour maîtriser ces risques

- Les zones d'environnement et les distances de sécurité à respecter.

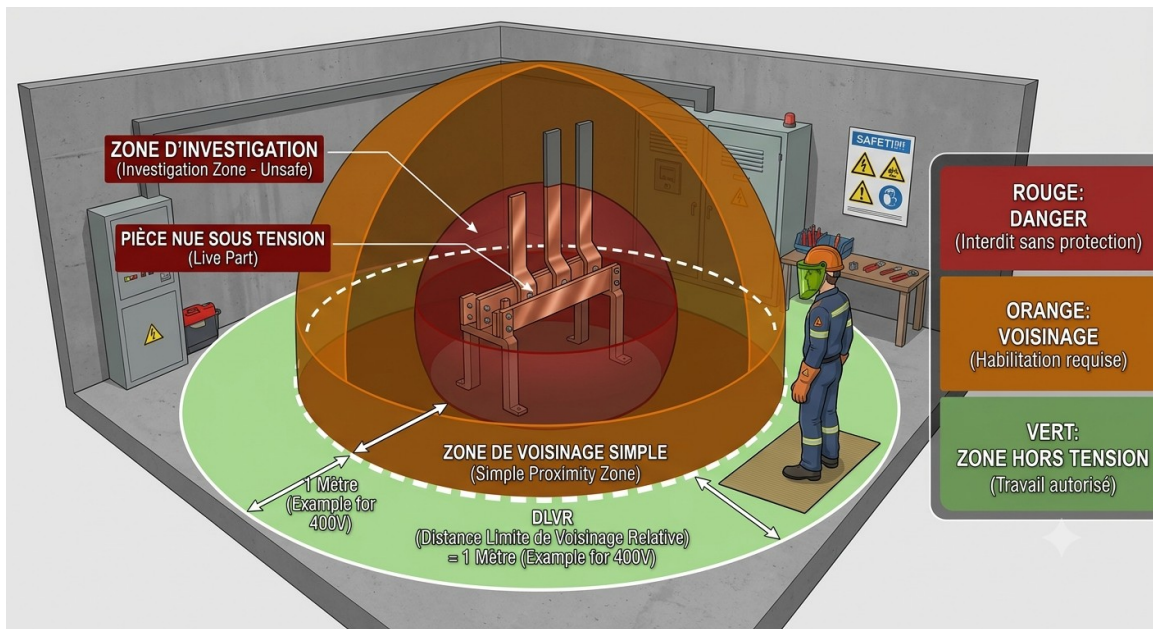


Illustration — Zones d'environnement et distances de sécurité (voisinage, investigation, pièces nues sous tension)

- Les titres d'habilitation et leurs limites.
- L'autorisation de travaux et la lecture de la signalisation de sécurité.
- Les principes et exemples de verrouillage et de condamnation.
- Les manœuvres de consignation et le rôle des différents intervenants (chargé d'exploitation, chargé de consignation).
- Les équipements de protection collective et individuelle : identification et utilisation.



Illustration — Mise en place des équipements de protection individuelle

- L'utilisation du matériel de sécurité électrique et des outils portatifs à main.
- La manipulation adaptée de l'outillage non spécifique aux électriciens.



Module 3 — Réagir face à un accident

- La conduite à tenir en cas d'incident sur un équipement électrique.
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Les gestes et l'alerte face à un début d'incendie sur un ouvrage électrique.

Travaux pratiques

Exercices réalisés sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel des stagiaires : repérage des environnements ou locaux à risques, déplacement et évolution dans cet environnement, comportement adapté en fonction des risques, manipulation du matériel et de l'outillage, et compte rendu d'activité.



ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation formative continue tout au long de la formation, ainsi qu'une évaluation des acquis théoriques et pratiques réalisée en fin de formation, conformément au référentiel de la norme NF C18-510.
- Remise d'un avis préparatoire à l'habilitation, transmis à l'employeur sur la base des résultats du stagiaire ; le titre d'habilitation reste délivré par l'employeur.
- Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Mesure de la satisfaction des stagiaires (évaluations à chaud et à froid) portant sur l'organisation, l'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



MODALITÉS PRATIQUES

DURÉE : 7 heures, soit 1 jour de formation.

EFFECTIF : De 4 à 10 stagiaires par session.

LIEU : En centre Karukera Formation ou en intra-entreprise, nous consulter.

TARIF : Nous consulter.

VALIDITÉ : L'habilitation électrique est valable 3 ans ; pensez à anticiper votre recyclage avec Karukera Formation.

KARUKERA FORMATION

Cette formation est conforme à la norme NF C18-510.